



## **Déclaration du SNUipp/FSU 61 sur la mobilité CAPD du 24 janvier 2017**

Cette CAPD a pour ordre du jour l'examen des barèmes retenus des participant.e.s ornaï.s.e.s aux permutations. Encore une fois, le manque d'attractivité de l'Orne et la difficulté à en sortir apparaissent de manière claire au travers des chiffres : près de 157 demandes encore de sortie quand le Calvados n'en affiche que 44 par exemple !

Comme nous l'avons déjà évoqué à moult reprises, l'espoir de mobilité interdépartementale est extrêmement faible pour les enseignant.e.s de l'Orne du fait de la situation déficitaire de notre département et excédentaire des départements très sollicités (Calvados, Manche, départements bretons...). Le département de l'Orne compte parmi le dernier quart des départements en terme de taux de satisfaction pour les rapprochements de conjoint.e.s. Cela s'est encore vérifié lors des dernières permutations nationales informatisée : 26,6 % d'ornaï.s.e.s se sont rapprochés de leur conjoint contre une moyenne nationale de 47 %. Ce phénomène est aussi accentué par les réformes des retraites successives qui contraignent à travailler plus longtemps avec des niveaux de pension diminués.

Il y aura certes encore un nombre conséquent de stagiaires nommés à la rentrée dans l'académie mais la répartition entre les départements n'est pas encore arrêtée. En effet, ce nombre important devrait avoir des conséquences sur la mobilité des personnels. Depuis plusieurs années, l'Orne absorbe un nombre de stagiaires plus important que ce qu'il représente dans l'académie (encore faudrait-il qu'un certain nombre ne démissionne pas ou ne soit pas licencié). Ceci a permis d'améliorer légèrement la mobilité interdépartementale au sein de l'académie. Pour l'instant, nous n'en avons vu les premiers effets que depuis 2 ans avec 6 départs vers le Calvados par exeat-ineat compensés par seulement 2 arrivées en 2015 et 3 départs vers la Manche et 2 vers le Calvados en 2016. Nous parlions déjà il y a quatre ans d'immobilité, nous souhaitons vraiment que cela continue de changer. Depuis 18 ans, le nombre d'ornaï.s.e.s souhaitant permuter a explosé : 82 en 1999, 118 en 2004, 150 en 2010, 187 en 2015 et un petit fléchissement en 2016 avec 168 et cette année avec 157. Et pourtant, prenons l'exemple du Calvados, 49 collègues sollicitent encore un rapprochement de conjoint pour le Calvados contre 67 l'an dernier. Les 7 départs par permutations et les 2 départs par exeat n'ont pas permis

très fortement de diminuer cette donnée. Voici encore deux exemples pour illustrer les situations de cette année : 5 collègues sollicitent un rapprochement de conjoint depuis 5,6, 7 voire 8 ans (ils étaient 13 l'an dernier à 5 et 6 ans) ou encore une collègue célibataire enregistre sa 18<sup>ème</sup> participation aux permutations.

N'oublions pas la problématique des 11 collègues sollicitant un département trop éloigné pour envisager un domicile commun quotidien avec leur conjoint : cinq pour l'Ille et Vilaine, une pour les Côtes d'Armor, deux pour la Loire-Atlantique, un pour le Bas-Rhin, une pour le Puy de Dôme, une pour l'Indre et pour qui nous espérons une issue favorable à leur demande.

En somme, de nombreux collègues vivent amèrement leur situation. Il nous semble que nombre d'entre eux se sont déjà beaucoup investis dans l'Orne et qu'il est temps pour eux de pouvoir partir afin de voir leur famille réunie tant pour leur intérêt personnel que pour leur implication professionnelle : moins de route, de fatigue et donc plus d'investissement et de disponibilité pour leur travail.